



VICE-RECTORAT DE WALLIS-ET-FUTUNA

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES EXAMENS DE LA SESSION 2022





Après deux années fortement perturbées par la crise sanitaire, la session 2022 du baccalauréat témoigne de la transformation du lycée général, technologique et professionnel qui s'est opérée depuis trois ans, afin d'offrir à tous les élèves la possibilité de construire un parcours de réussite qui soit en phase avec leurs goûts et leurs aspirations.

Le nouveau baccalauréat général et technologique a pour ambition de préparer les lycéens aux exigences des formations de l'enseignement supérieur : le contrôle continu valorise le travail régulier tout au long de l'année ; les épreuves de spécialités, qui se

sont tenues au mois d'octobre, développent l'expertise et l'excellence des candidats ; l'épreuve écrite de philosophie traduit l'exigence d'une culture académique commune permettant aux jeunes de devenir des citoyens libres et éclairés ; l'épreuve du Grand oral permet de s'exercer à l'argumentation et à la prise de parole en public.

Dans la voie professionnelle, la nouvelle organisation des cursus, vers le CAP ou le baccalauréat professionnel, permet davantage l'expression des talents de chacun, notamment grâce à la réalisation des chefs d'œuvre, gage de réussite pour la poursuite d'études ou l'insertion dans le monde professionnel.

Ainsi, le lycée permet-il à la fois une spécialisation progressive des élèves avec un haut niveau d'exigence, et une adaptation des choix d'enseignement pour une orientation plus individualisée.

L'organisation du baccalauréat est, comme chaque année un défi : 146 candidats se présentent en 2022,

Je tiens à remercier l'ensemble des professeurs qui ont parfaitement préparé leurs élèves lors de cette année scolaire, remercie aussi toutes celles et tous ceux qui, par leur mobilisation font que, chaque année, les épreuves se déroulent dans de bonnes conditions.

À toutes les candidates et tous les candidats, j'adresse mes sincères vœux de pleine réussite!

Régine VIGIER

Vice-rectrice
des îles Wallis et Futuna

Sommaire

Les examens 2022

Les chiffres clés

Le calendrier de passation

Les résultats – dates de publication

Des épreuves aménagées pour les candidats en situation de handicap ou troubles invalidants

Les examens professionnels

CAP

CFG

BAC PRO

Le diplôme national du brevet

Les éléments clés

Les modalités d'attribution

La cérémonie républicaine de remise des diplômes du brevet

Le certificat de formation général (CFG)

Le baccalauréat

Le baccalauréat général, technologique et professionnel

Le grand oral

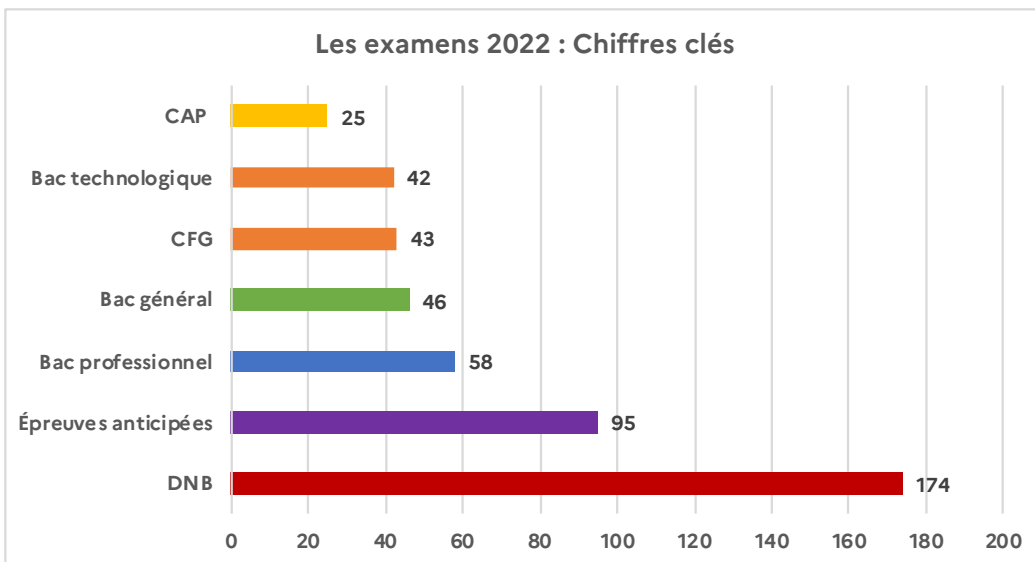
Le chef d'œuvre

La cérémonie des mentions au baccalauréat

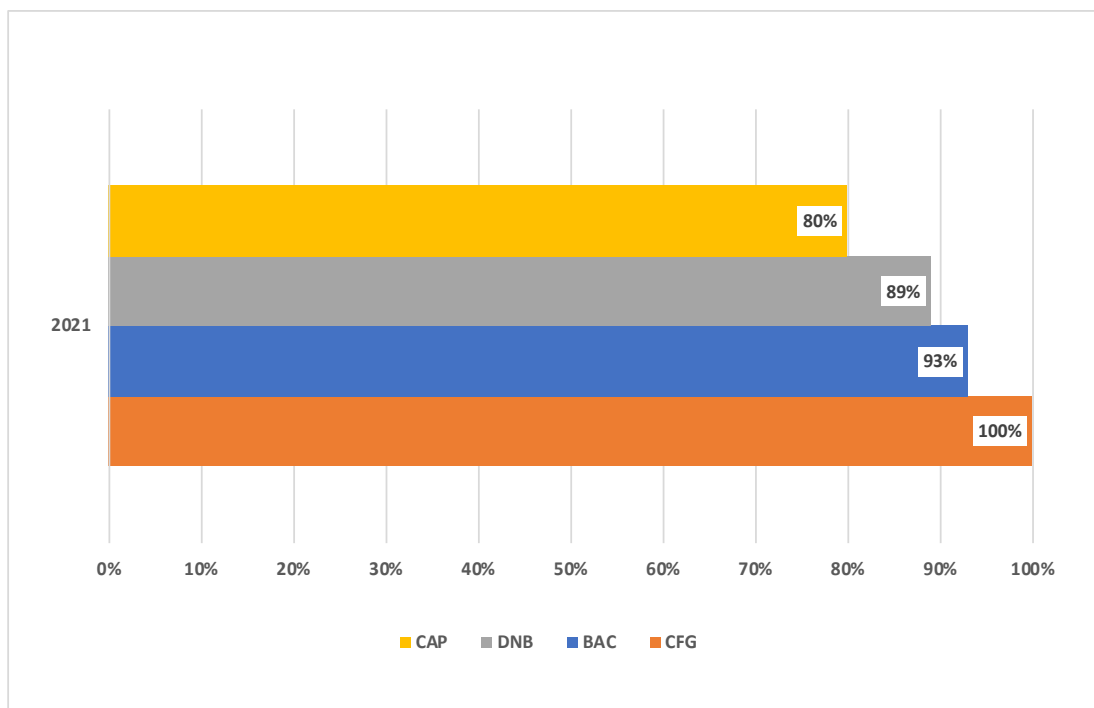
Les examens 2022

Les chiffres clés

483 élèves passent un examen lors de cette session 2022.



Les résultats en 2021



Le calendrier de passation

Les épreuves écrites se dérouleront selon le calendrier suivant



Les résultats : Les dates de publication

Tous les résultats seront affichés au vice-rectorat, dans les lycées, collèges et seront accessibles sur le site internet du vice-rectorat de Wallis et Futuna.

Les candidats peuvent accéder immédiatement à leurs notes, de façon confidentielle et personnelle, à partir de leur numéro de matricule qui figure sur leurs convocations.

Les relevés de notes originaux sont à retirer auprès de l'établissement de scolarité.

Les épreuves écrites des baccalauréats général, technologique et professionnel passées par les candidats de Wallis et Futuna sont corrigées en Nouvelle Calédonie.

Examens	Dates de publication des résultats
DNB	19 décembre 2022
Bac professionnel	Groupe 1 – 19 décembre 2022 Groupe 2 – 21 décembre 2022
Bac général et technologique	Groupe 1 – 19 décembre 2022 Groupe 2 – 21 décembre 2022
CFG	19 décembre 2022
CAP	9 décembre 2022

Des épreuves aménagées pour les candidats en situation de handicap ou troubles invalidants

Pour la session 2020, des candidats sont concernés par des aménagements des conditions de passation des examens à Wallis et à Futuna.

Ces aménagements peuvent être de plusieurs ordres, parmi lesquels par exemple :

- un temps d'épreuve majoré ;
- pour les épreuves de langue vivante, à l'oral, une possibilité de dispense ;
- une assistance humaine ou l'utilisation d'outils informatiques adaptés ;
- pour les candidats malvoyants, un agrandissement des sujets ;

De plus, les candidats concernés peuvent demander la conservation pendant 5 ans des notes de leur choix obtenues à l'examen.

Présentation du dispositif de conservation des notes et d'étalement des épreuves

Dans le cadre des dispositions communes à tous les examens de l'enseignement scolaire, pour l'examen du baccalauréat général et technologique, les candidats scolarisés et non scolarisés en situation de handicap peuvent demander :

- la conservation des notes de leur choix obtenues à l'examen (même les notes inférieures à la moyenne), tout en pouvant bénéficier, le cas échéant, d'une mention. Sont donc concernées les épreuves écrites, orales ou pratiques, obligatoires et facultatives du premier groupe d'épreuves dans la limite des cinq sessions suivant la première session à laquelle les candidats se sont présentés ;

- un étalement des épreuves sur plusieurs sessions. Cette possibilité concerne également les épreuves du second groupe (qui peuvent être présentées par anticipation).

Pour bénéficier de ces mesures, les candidats doivent adresser une demande au vice-recteur au moment de leur inscription, selon une procédure indiquée par le chef d'établissement ; les demandes sont analysées par une commission présidée par le conseiller technique ASH, en charge de la scolarisation des élèves en situation de handicap, en présence du médecin scolaire.

Les actions de prévention des fraudes

Tous les candidats sont informés des consignes à respecter et des sanctions encourues en cas de fraude ou de tentative de fraude. Cette information est délivrée dans tous les centres d'examen.

Les sanctions applicables varient selon les examens. Les sanctions disciplinaires sont prononcées après audition par une commission de discipline ; elles peuvent aller jusqu'à l'interdiction de passer l'examen présenté (baccalauréat, CAP, BEP, BTS, etc.) pendant plusieurs années.



Les examens professionnels

Candidats inscrits au CFG

- CLG ALOFIVAI
- CLG FINEMUI
- CLG FIUA
- CLG MATAOTAMA
- CLG SISIA
- CLG VAIMOANA



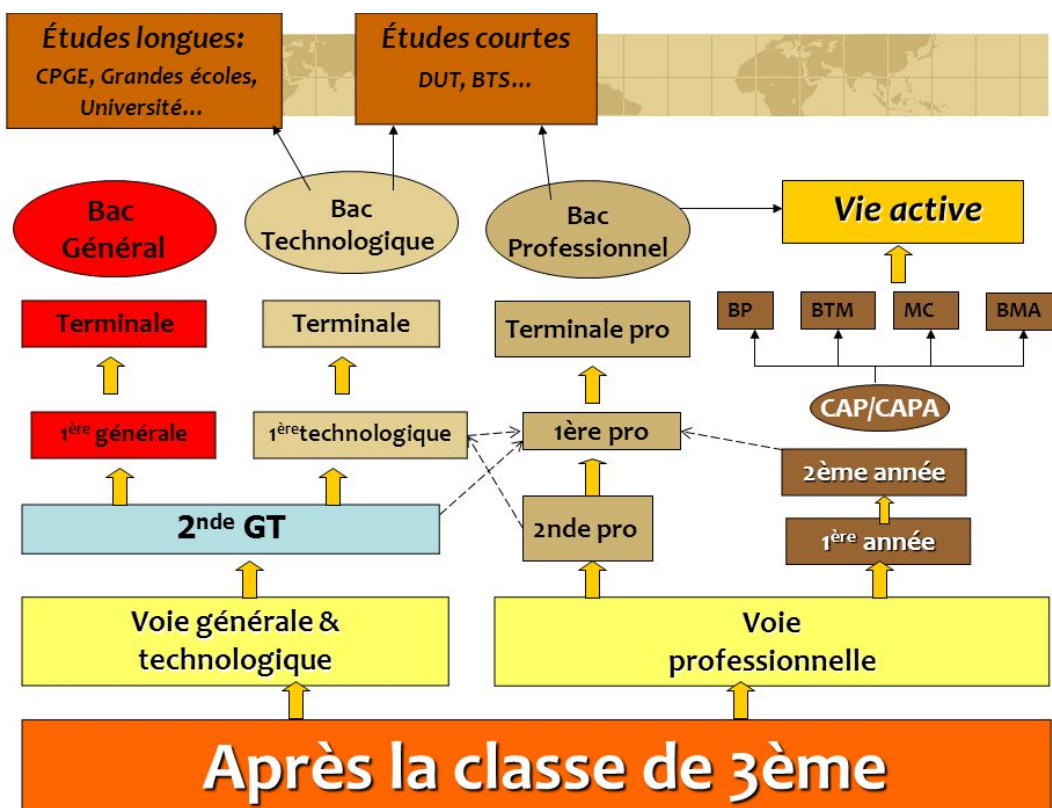
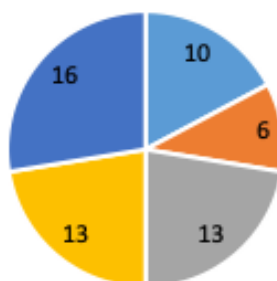
Candidats inscrits au CAP

- Maçon
- Maint.véhicul. voitures particul.
- Menuisier fabricant de menuis.mob
- Métiers de la mode-vêtement flou
- Serrurier métallier



Candidats inscrits au Bac Pro

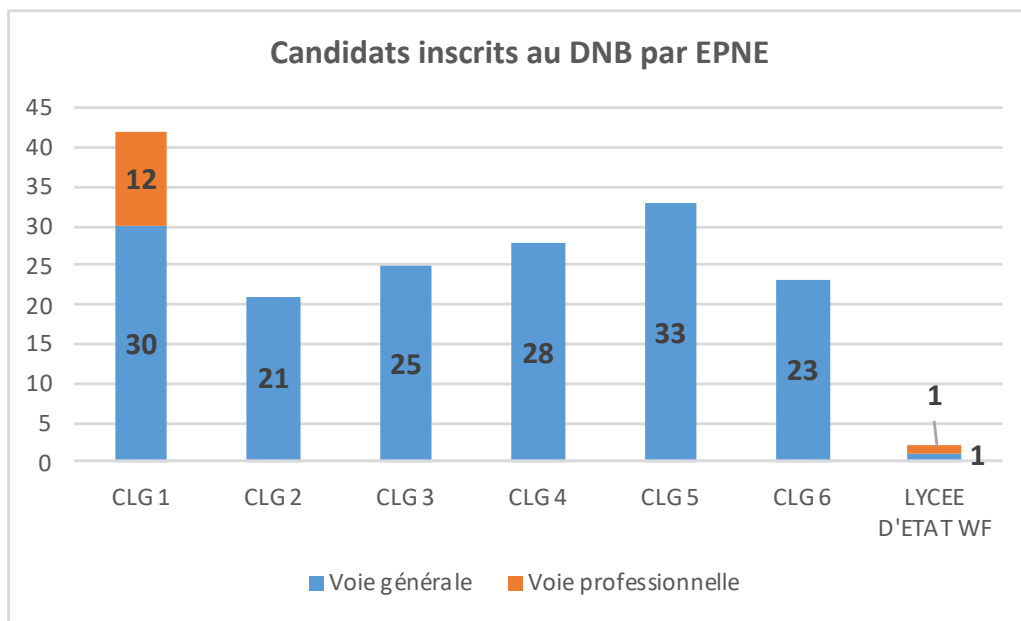
- TCSR
- TCUI
- TGA
- TMVC
- TMELEC



Le diplôme national du brevet

Les éléments clés

174 candidats scolaires dont 161 en voie générale et 13 en voie professionnelle.



Les modalités d'attribution

Les 5 épreuves qui ont lieu à la fin de l'année comptent autant que l'évaluation des acquis des élèves prévue par le socle et obtenue sous forme de contrôle continu

- L'évaluation du socle : 400 points
- Les 5 épreuves finales : 400 points

L'élève est reçu au DNB s'il obtient 400 points sur 800.

Pour obtenir une mention

- + de 480 points → Mention ASSEZ-BIEN
- + de 560 points → Mention BIEN
- + de 640 points → Mention TRÈS BIEN

EN 3^e, UN BREVET ÉQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ

À la fin de son année de 3^e, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : **le diplôme national du brevet**.

Cette année, le brevet est **renforcé**. Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin de l'année **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 points

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE	→ 10 points
MAÎTRISE FRAGILE	→ 25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE	→ 40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE	→ 50 points

EN OPTION : Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires.

LES ÉPREUVES FINALES

400 points



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit | 100 points

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit | 50 points

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit | 100 points

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit | 50 points

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | 100 points

ou
25 min. | oral collectif | 100 points



La cérémonie républicaine de remise des diplômes du brevet

Le diplôme national du brevet met pour la première fois les élèves en situation d'examen. Il sanctionne la formation suivie tout au long de la scolarité à l'école et au collège. Véritable examen, il se déroule anonymement, porte sur les mêmes sujets nationaux, marque l'égalité de traitement entre tous les jeunes. **Moment symbolique, il marque l'entrée dans une autre scolarité.**

C'est pourquoi, **une cérémonie républicaine de remise des diplômes du brevet** (DNB et CFG) est désormais organisée à chaque rentrée pour les lauréats dans leur collège.

Cette cérémonie rassemble la communauté éducative et les élus autour des élèves qui achèvent leur parcours scolaire commun. Elle permet de dire le rôle essentiel de l'école dans la République et de féliciter les élèves qui ont obtenu leur premier diplôme. Elle donne à voir aux élèves qui les suivent au collège des modèles de réussite.

Le Certificat de formation général (CFG)

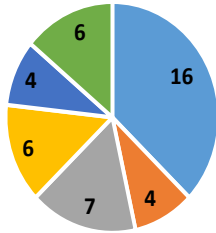
43 candidats sont inscrits au certificat de formation générale

Le certificat de formation générale (CFG) valide l'aptitude du candidat à l'utilisation des outils de l'information, de la communication sociale et sa capacité à évoluer dans un environnement social et professionnel.

Il garantit l'acquisition de compétences au moins égales à celles du palier 2 du socle commun de connaissances et compétences. Il concerne les candidats scolaires des classes de 3ème SEGPA ou en formation professionnelle dans un établissement public.

Candidats inscrits au CFG

- CLG ALOFVAI
- CLG FINEMUI
- CLG FIUA
- CLG MATAOTAMA
- CLG SISIA
- CLG VAIMOANA



LE CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE

Diplôme

Le certificat de formation générale (C.F.G.) valide des acquis dans des domaines de connaissances générales, notamment pour les élèves des enseignements généraux et professionnels adaptés et de troisième d'insertion.

Partager

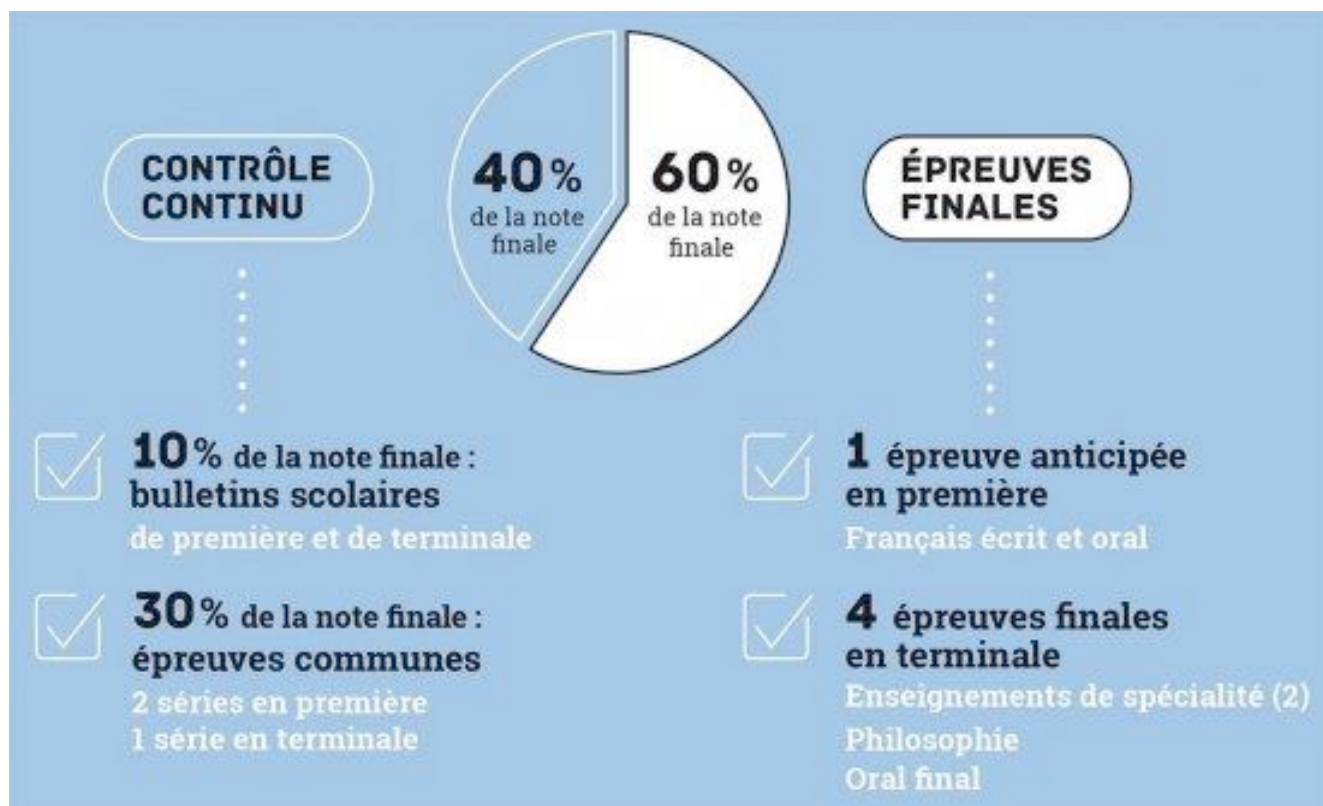
Le baccalauréat 2022

Les épreuves écrites des baccalauréats général, technologique et professionnel subies par les candidats de Wallis et Futuna seront corrigées en Nouvelle Calédonie. Ces examens seront également délibérés à Nouméa.

Les candidats, scolaires en classe de première présentent déjà les épreuves anticipées valant pour la session 2023 du baccalauréat, exprimé selon la réforme.

L'ESSENTIEL

- Le baccalauréat 2022 reposera pour une part sur un contrôle continu et pour une autre part sur des épreuves terminales.
- L'épreuve anticipée écrite et orale de français se déroulera en fin de première.
- En terminale, deux épreuves écrites portant sur les enseignements de spécialité auront lieu au 2^{ème} trimestre et deux épreuves se dérouleront en fin d'année : l'écrit de philosophie et l'oral préparé au long des années de première et terminale (cycle terminal).
- Le contrôle continu sera composé d'épreuves communes organisées en première et terminales (cycle terminal).



Le baccalauréat général, technologique et professionnel

Les épreuves écrites des baccalauréats général, technologique et professionnel passées par les candidats de Wallis et Futuna seront corrigées en Nouvelle Calédonie. Ces examens seront également délibérés à Nouméa.

Les candidats, scolaires en classe de première présentent déjà les épreuves anticipées valant pour la session 2023 du baccalauréat, exprimé selon la réforme.

146
Candidats



Épreuves anticipées
95 Candidats



51
Candidats pour le
baccalauréat général



44
Candidats pour
le baccalauréat
technologique

Le contrôle continu : 40% de la note finale

Le contrôle continu compte pour 40% de la note finale. Il est organisé dans les lycées via 3 sessions d'épreuves communes.

Ces épreuves communes comptent pour 30% et concernent toutes les disciplines non évaluées lors des épreuves finales et la discipline de spécialité non poursuivie en terminale. Elles se déroulent au 2^e et au 3^e trimestre de l'année de 1^{re}, puis au 2^e trimestre de l'année de terminale.

Pour garantir l'égalité entre lycéens, les sujets des épreuves sont choisis dans une liste nationale de sujets, les copies anonymes sont corrigées par d'autres professeurs que ceux des élèves.

Les bulletins scolaires comptent aussi pour 10% dans la note finale.

Les épreuves finales : 60% de la note finale

Les épreuves finales comptent pour 60% de la note finale.

Les épreuves de français écrit et oral ont lieu en fin de première.

En classe de terminale, 4 épreuves finales :

- 2 épreuves écrites sur les spécialités choisies ;
- une épreuve écrite de philosophie ;
- un oral de 20 minutes consacré à la présentation d'un projet préparé en première et terminale.

Les coefficients des épreuves du bac général et technologique



Le Grand Oral

En voies générale et technologique, les candidats présentent un grand oral à la fin de l'année de terminale. Cette épreuve fait partie des 5 épreuves finales du baccalauréat.

Avec pour objectifs :

Apprendre à s'exprimer en public de façon claire et convaincante, évaluer ses capacités d'argumentation, son esprit critique, son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole et sa force de conviction, utiliser ses connaissances pour développer une argumentation et montrer en quoi elles sont essentielles pour son projet de poursuite d'études, et même son projet professionnel.



BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE 2022

L'ÉPREUVE DU GRAND ORAL

Coef. 10
en voie générale

Coef. 14
en voie technologique

A photograph of a young woman with long dark hair, wearing a light pink long-sleeved shirt and a dark skirt. She is smiling and looking towards the camera. She is holding a yellow pen in her right hand and a small red patterned bag in her left hand. A blue speech bubble is positioned above her head.

- En entrant dans la salle, le candidat présente au jury sa pièce d'identité et sa convocation.
- Il remet la fiche signée par ses professeurs, sur laquelle figurent les deux questions qu'il a préparées.
- Le jury choisit une des deux questions.

TEMPS DE PRÉPARATION ⌚ 20 min

Le candidat prépare la **structuration de son argumentation**, organise son propos et peut réaliser une production écrite pouvant lui servir d'accompagnement lors de sa prise de parole durant le 1^{er} temps de l'épreuve.

1^{er} TEMPS DE L'ÉPREUVE ⌚ 5 min

Le candidat s'exprime debout. Il expose les **motivations** qui l'ont conduit au choix de la question, **présente la question puis y répond**. Il peut disposer des notes qu'il aura prises lors du temps de préparation.

2^e TEMPS DE L'ÉPREUVE ⌚ 10 min

Le candidat **échange** avec les membres du jury debout ou assis, les questions du jury font écho à sa présentation et l'invitent à **approfondir sa réflexion**. Le candidat peut utiliser le tableau pour y illustrer ou expliciter son propos.

3^e TEMPS DE L'ÉPREUVE ⌚ 5 min

Le candidat s'exprime sur le **lien** entre la question traitée et son **choix d'orientation**. Il présente sa réflexion sur son parcours post-baccalauréat et son **insertion professionnelle**, il échange avec le jury sur son projet.

Le Grand oral se déroule dans le respect des gestes barrières et de protocole sanitaire en vigueur.

Le chef-d'œuvre dans la transformation de la voie professionnelle

Le chef-d'œuvre dans la transformation de la voie professionnelle

L'intention de la transformation de la voie professionnelle est de redonner ses lettres de noblesse à l'enseignement professionnel. La réalisation d'un chef-d'œuvre synonyme d'excellence et de reconnaissance par les pairs (et donc de confiance), témoigne de savoirs, savoir-être et savoir-faire, et développe un sentiment d'appartenance à des communautés professionnelles.

CAP | BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL 2022

L'ORAL DE PRÉSENTATION DU CHEF-D'ŒUVRE

50 % de la note* attribuée au chef-d'œuvre**

* Le 50 % complémentaire « la moyenne des notes de livret scolaire ou du livret de formation afférentes au chef-d'œuvre.

** 100 % de la note attribuée au chef-d'œuvre pour les élèves des établissements privés hors contrat et les apprentis des centres de formation non habilités à pratiquer le contrôle en cours de formation.

En entrant dans la salle, le candidat présente à la commission d'évaluation sa **pièce d'identité** et sa **convocation**.

1^{er} TEMPS DE L'ÉPREUVE ⌚ 5 min

- Le candidat présente son **diplôme** et sa **spécialité**.
- Il explique la **démarche de réalisation** de son chef-d'œuvre et sa contribution au projet si celui-ci est collectif.
- Il expose les **difficultés** et les **aspects positifs** de sa démarche et de son projet.

2^e TEMPS DE L'ÉPREUVE ⌚ 5 min de CAP

Le candidat **échange** avec les membres de la commission d'évaluation qui l'invitent à présenter :

- son **avis** sur la production réalisée ;
- les **améliorations** possibles ou les **perspectives de développement** de son projet ;
- et en complément, si le candidat est en **baccalauréat professionnel** :
- les **dimensions socio-économique, culturelle, environnementale et numérique** de son projet ;
- les **compétences acquises** au cours de l'élaboration de son chef-d'œuvre et qui lui seront utiles pour son insertion professionnelle ou sa poursuite d'études.

Le candidat peut apporter et utiliser librement pendant son oral un **support de cinq pages recto maximum**.

Ce support candidat :

- ne doit pas nécessiter la mise à disposition d'un quelconque matériel ;
- ne doit pas être lu par le candidat ;
- ne peut pas être consulté par la commission d'évaluation sans l'accord du candidat ;
- n'est pas évalué par la commission d'évaluation.

L'oral de présentation du chef-d'œuvre se déroule dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire en vigueur.

L'organisation des épreuves

Les épreuves écrites et orales du baccalauréat 2022 se dérouleront au lycée d'Etat de Wallis et Futuna, seul centre d'examen et de délibération pour les BCG, BTN et BCP.

➤ Les épreuves anticipées du BCG et BTN (en fin de classe de première)

Les épreuves écrites anticipées sont fixées comme suit :

- Français et littérature en série littéraire, séries économique et sociale, série scientifique et séries technologiques – Jeudi 26 novembre 2020

Les épreuves orales de français auront lieu du mercredi 18 novembre au mercredi 25 novembre inclus pour toutes les séries. La commission académique d'harmonisation se tiendra le vendredi 27 novembre.

Répartition des épreuves pour les BCG et BTN

Les épreuves sont réparties en deux groupes :

- les épreuves du premier groupe,
- les épreuves du second groupe ou « oraux de rattrapage »,

Les épreuves du premier groupe

Elles comprennent les épreuves passées par anticipation en fin de première, ainsi que les épreuves terminales. Les épreuves du premier groupe passées en fin de terminale comprennent des épreuves obligatoires, écrites, orales et/ou pratiques selon les séries, et des épreuves facultatives correspondant à des options facultatives.

Les épreuves du second groupe ou « oraux de rattrapage »

Le candidat se présente à deux épreuves orales dans deux matières qu'il a choisies parmi celles qui ont fait l'objet d'épreuves écrites au premier groupe, y compris les épreuves anticipées.

Seule la meilleure note obtenue par le candidat au premier ou au second groupe est prise en compte par le jury. Le candidat est reçu s'il obtient, à l'issue de ces oraux une moyenne de 10/20 ou plus à l'ensemble des épreuves.

A l'issue des épreuves du premier groupe,

Une note est : <8/20-ajourné ; ≥10/20-admis ; = 8/20 et <10/20-second groupe

Les mentions

Les mentions « assez bien » (AB), « bien » (B) et « très bien » (TB) ne sont attribuées qu'aux candidats obtenant le baccalauréat au premier groupe d'épreuves, en fonction de la moyenne obtenue.

La règle est la suivante :

- Mention AB : moyenne supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14 ;
- Mention B : moyenne supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16 ;
- Mention TB : moyenne supérieure ou égale à 16.

La cérémonie de remise de récompenses

A l'issue des épreuves du premier groupe,

Une note est : <8/20-ajourné ; ≥10/20-admis ; = 8/20 et <10/20-second groupe

Les mentions

Les mentions « assez bien » (AB), « bien » (B) et « très bien » (TB) ne sont attribuées qu'aux candidats obtenant le baccalauréat au premier groupe d'épreuves, en fonction de la moyenne obtenue.

La règle est la suivante :

- Mention AB : moyenne supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14 ;
- Mention B : moyenne supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16 ;
- Mention TB : moyenne supérieure ou égale à 16.

Monsieur le Préfet Administrateur Supérieur et Madame la Vice-rectrice remettront les récompenses aux lauréats ayant obtenu une mention au baccalauréat lors de la cérémonie qui se tiendra sous le falé du vice-rectorat

Vendredi 16 décembre 2022 à 11h00



**VICE-RECTORAT
DE WALLIS-ET-FUTUNA**
Autonomie
Département
Statut

BACCALAURÉAT

Diplôme

Régine VIGIER
Vice-rectrice des Îles Wallis et Futuna

invite
les lauréats ayant obtenu une mention
au baccalauréat - session 2022
à la cérémonie de remise des récompenses

Vendredi 16 décembre à 11h00
Falé du vice-rectorat

Lexique

BCG : baccalauréat général

BTN : baccalauréat technologique

Le baccalauréat technologique est organisé autour de différents secteurs d'activités dont deux existent sur le Territoire :

- STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)
- STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)

BCP : baccalauréat professionnel

Le baccalauréat professionnel se prépare en trois ans après la classe de 3^è.

Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) est intégré dans ce parcours.

Il existe cinq spécialités BEP (certification intermédiaire) :

- GA (gestion – administration)
- MELEC (Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés)
- COMMERCE
- CSR (commercialisation et service en restauration)
- CUISINE

Cinq spécialités en CAP :

- SM (Serrurier Métallier)
- MVA (Maintenance des véhicules Option A voitures particulières)
- MAÇONNERIE
- MENUISERIE
- MMVF(Métiers de la mode-vêtement flou)



BON COURAGE À TOUS !